



LA GESTION DU TRAVAILLEUR VOYAGEUR DANS DES PAYS AVEC DES INFECTIONS ENDÉMIQUES

Dr Sabine Guyon

7eme journée Basque-Aquitaine de Médecine du Travail

9 juin 2017

GÉNÉRALITÉS

- **Définition de l'infection endémique:** il s'agit d'une infection constamment présente dans une population donnée
 - L'homme est souvent le **réservoir** principal de l'infection, parfois l'animal
 - **Transmission** se fait:
 - directement
 - par l'intermédiaire d'un vecteur (ex: moustique)
 - après un passage par un hôte intermédiaire (ex: mollusque, crustacé d'eau)
 - Endémies:
 - **Virales:** hépatites A/B/C – HIV- fièvre jaune – rage – dengue – rougeole – poliomyélite – Zika - grippe
 - **Bactériennes:** tuberculose – salmonellose (typhoïde et paratyphoïde) – diphtérie – méningite à méningocoque-shigellose – lèpre – entérobactéries – staphylococcie - MST
 - **Parasitaires:** paludisme - amibiase – schistosomiase (bilharziose) – filariose – leishmaniose - gale



GÉNÉRALITÉS

- **Endémie à distinguer de l'épidémie** qui est une maladie normalement rare dans une population donnée et qui se propage brutalement et rapidement (traitement différent de l'endémie)
- **Le travailleur voyageur:** une réalité variée => une prise en charge adaptée
 - Missions courtes < 7j ou longues
 - Expatriation
 - Voyageur fréquent
 - Voyageur et activité imprévisible (fréquente ou pas)
- **Variabilité de la prise en charge médicale:**
 - Pas uniquement liée aux différences entre les services de Santé au Travail
 - Fonction du délai de prévenance avant le départ
 - Fonction de l'activité de l'entreprise et de sa connaissance du risque infectieux



ROLE DU MEDECIN DU TRAVAIL

AVANT LE DEPART VIS-À-VIS DU SALARIE

- Évaluer le risque de contamination
 - Évaluer l'état de santé du salarié
- Évaluer l'aptitude à partir

- **Identifier et évaluer les risques à priori**
- **Variabilité du risque infectieux fonction:**
 - Du lieu de séjour/ contexte épidémiologique international
 - De la saison (chaleur/ humidité/pluviométrie...)
 - De l'état de santé du voyageur
 - De l'activité sur place (milieux aseptisés ou au sein des populations...)
 - Du niveau sanitaire du pays (concentration de population/ manque d'hygiène/ difficultés d'accès à l'eau...)
 - Du contexte politique du pays (guerre/paix...)
- **Aides possibles:** consultations pour les voyageurs/ BEH/ site OMS/ site Institut Pasteur/ fiches pays sur le site de l'ambassade de France/ société de services aux entreprises



RÔLE DU MEDECIN DU TRAVAIL AVANT LE DEPART VIS-À-VIS DU SALARIE

○ Informer le salarié

- sur les risques et les moyens de prévention (matériels et/ou médicamenteux)
- sur les moyens de préservation d'un bon état de santé pour limiter les conséquences d'une infection

○ Constituer une trousse à pharmacie

- Pour les premiers secours en lien avec les risques (pas de trousse type)
- Avec un document reprenant tous les risques infectieux et les moyens pour s'en prémunir
- Avoir les traitements en quantité suffisante (circuit du médicament pas toujours fiable)

○ Mettre ou faire mettre à jour les vaccins

- Seule la fièvre jaune reste à faire en centre spécialisé
- Il existe des protocoles raccourcis si besoin



RÔLE DU MEDECIN DU TRAVAIL AVANT LE DEPART VIS-À-VIS DE L'EMPLOYEUR

- Informer l'employeur
 - sur les risques infectieux
 - sur les moyens sanitaires du pays
- Conseiller l'employeur
 - sur la mise en place des moyens de prévention
 - Sur la mise en place d'une coopération médicale et d'une couverture médicale (prise en charge des soins, des AT et rapatriement sanitaire)



les mêmes responsabilités vis-à-vis
du travailleur voyageur que pour les
autres salariés



PENDANT LE SÉJOUR

- Rester en contact avec le salarié et l'employeur
- Suivre l'évolution des pathologies infectieuses en vue de détecter un risque pour le personnel sur place et l'informer si besoin
- Informer l'employeur sur la nécessité
 - D'un éventuel rapatriement
 - De donner des informations au travailleur voyageur
- Colliger les expositions et les événements médicaux dans le dossier médical
- Conseiller sur la déclaration AT



AU RETOUR

- Faire le point sur les évènements infectieux survenus au cours du séjour
- Évaluer le risque de contagiosité
- Faire faire les explorations nécessaires
 - Orienter le salarié vers un centre spécialisé si besoin
 - Alerter le salariés sur les signes à surveiller
- Informer l'employeur et les salariés de la nécessité de surveiller son état de santé au retour et de poursuivre certains traitements préventifs
- Tracer dans le dossier les expositions infectieuses notamment celles à risque de conséquences tardives
- Détecter et déclarer les MP et les maladies à déclaration obligatoire (tuberculose- BMR ...)



CONCLUSION

- La gestion du voyageur sur les risques infectieux endémiques est d'une grande variabilité
- La capacité de l'entreprise à prendre en charge ce risque dépend de son niveau d'information plus que de sa taille
- Le médecin du travail peut, avec l'aide des structures médicales existantes à l'extérieur de l'entreprise, jouer pleinement son rôle de prévention auprès du salarié et de l'employeur



QUELQUES SITES

- <http://social-sante.gouv.fr>
- <http://santepubliquefrance.fr>
- <http://www.who.int/en>
- <http://emergency.cdc.gov>
- <http://www.diplomatie.gouv.fr>
 - Conseils aux voyageurs
 - Services aux citoyens
- <http://www.ameli.fr>
 - Droits et démarches à l'étranger

